



Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail

1 jour

1^{er} juin 2021 - 9h00-12h30 / 13h30-17h00

INTERVENANT : Mathilde HAMELIN-RIGAUX, Responsable du service Juridique à l'Uriopss Hauts-de-France

PUBLIC(S), PREREQUIS & MODALITES D'ACCES A LA FORMATION :

Formation ouverte à toute personne Directeurs, personnels en charge des ressources humaines
Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Hauts-de-France a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. **N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels** à l'adresse mail suivante : m.babela@uriopss-hdf.fr

TARIF : 250 €

LIEU : URIOPSS HDF à BOVES ou à distance

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions.
Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation** sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITES D'EVALUATION :

- Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun
- Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

CAPACITE MAXIMUM :

6 personnes

CONTEXTE :

La rupture du contrat de travail fait partie du quotidien des associations, qu'elle soit à l'initiative du salarié ou de l'employeur. Une maîtrise des règles applicables s'avère indispensable afin de se prémunir d'une éventuelle action prud'homale.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Maîtriser les règles légales, jurisprudentielles et conventionnelles applicables à la rupture d'un contrat de travail
- Rationaliser ses pratiques en la matière
- Éviter des condamnations prud'homales pour non-respect des règles légales
- Connaître l'évolution de la jurisprudence

DEROULE DE FORMATION :

- Les différents cas de rupture
 - la démission
 - la prise d'acte de la rupture du contrat de travail
 - la résiliation judiciaire
 - la rupture conventionnelle
 - la rupture d'un commun accord
 - le licenciement pour motif personnel
 - le départ ou la mise à la retraite
 - la transaction
- Les formalités liées à la rupture
 - le préavis
 - l'indemnisation
 - les documents à remettre au salarié